

Récompenses pour les efforts d'embellissement en Champagne

Châlons

Le premier dîner de gala du Séjour des réconciliations a lancé les trophées Pierre-Cheval de l'embellissement. Quinze lauréats ont été récompensés, parmi les communes de la Champagne.

Dire que l'embellissement de la Champagne est son dada s'avère un euphémisme. Pierre-Emmanuel Taittinger, président de la mission Coteaux, maisons et Caves de Champagne, née après l'inscription de ces éléments au patrimoine mondial de l'Unesco, en juillet 2015, a maintes fois repris dans ses discours « *la nécessité pour le territoire* », maintenant qu'il a obtenu cette reconnaissance, « *d'en être à la hauteur* ».

Avec l'équipe de la mission et le conseil scientifique, il passe désormais à une étape supplémentaire.

Dans le cadre du Séjour des réconciliations, démarré jeudi et qui se sont achevés hier, un dîner de gala se tenait vendredi soir au Capitole de Châlons. Une première destinée à récolter des fonds pour l'association Simon de Cyrène venant en aide aux personnes tétraplégiques. Le dîner caritatif réunissant 580 personnes a également fourni l'occasion de créer les trophées Pierre-Cheval de l'embellissement. Pour l'occasion, des sculptures en forme de cheval ont été commandées aux ateliers Lalique.

Appel à candidature en 2018

Un double hommage à Pierre Cheval, précédent président de la mission Unesco, décédé en janvier 2016, « *celui qui a porté formidablement le dossier d'inscription au patrimoine mondial* », originaire d'Aÿ, comme l'artiste verrier René Lalique. Le cheval étant choisi pour symboliser « *la puissance, l'élan et l'envie d'avancer* », a assuré Pierre-Emmanuel Taittinger.

Quinze trophées ont été remis, regroupés en quatre catégories (commune, vigneron, coopérative et maison) pour une première remise de prix consensuelle et évidente au regard des travaux ou projets menés par les lauréats. Au titre de leur commune, Patrick Lopes, maire d'Hautvillers, Jean-Claude Béreaux, premier édile de Chézy-sur-Marne, Jean-Louis Normand, pour Essoyes – commune de l'Aube – et Franck Leroy, pour l'avenue de Champagne, à Épernay, ont reçu un trophée.

Le champagne Lemaire Père et fils, à Saint-Thierry, Domaine de la Borderie, à Bar-sur-Seine, et le champagne Méteyer, à Trélou-sur-Marne, ont reçu une récompense dans la catégorie vignerons. Collet-Cogevi, Nicolas-Feuillatte, Mailly Grand cru, champagne Pannier et le champagne Devaux ont été choisis parmi les coopératives. Enfin, Moët Hennessy Champagnes services (MHCS), Vranken-Pommery (pour le domaine et la villa Demoiselle) et Perrier-Jouët, pour la maison Belle Époque, ont représenté les maisons.

L'année prochaine, un appel à candidature sera lancé par la mission ; le conseil scientifique délibérera ensuite selon un cahier des charges précis. D'autres initiatives, moins connues, pourront alors être mises en lumière et diversifier la sélection.

Des trophées des bulles de réconciliations ont également été offerts à Laurent de Cherisey, directeur général de Simon de Cyrène, à Laetitia Pozzo di Borgo, représentant son père Philippe, tétraplégique qui a inspiré le film « *Intouchable* », ancien dirigeant de Pommery et petit-fils de Robert-Jean de Vogüé. Ce dernier, grand résistant, a dirigé Moët & Chandon dans les années 1930 et a fait partie des fondateurs du Comité Champagne. L'interprofession est également repartie avec un trophée, « *pour son travail de réconciliation de tous les jours entre le négoce et le vignoble* ».

Un chèque de 7 500 euros a été remis à l'association Simon de Cyrène, venant en aide aux personnes tétraplégiques. Un autre chèque de 7 500 euros a été remis, hier, à la commune des Riceys, dans l'Aube « *pour son patrimoine* ». Pierre-Emmanuel Taittinger a également annoncé que la marche de 2018 aura lieu dans l'Aisne.